



FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 13 décembre 2012
N° 255

Discours de Fleur PELLERIN

Lancement de la "Stratégie numérique à l'Ecole"

Judi 13 décembre 2012

Monsieur le ministre, Cher Vincent,

Mesdames, Messieurs,

C'est un immense plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour le lancement de la « Stratégie numérique à l'Ecole ».

C'est aussi une chance d'être ici dans cette magnifique salle de la Gaîté Lyrique, ce lieu qui explore les cultures numériques sous toutes leurs formes.

La « Stratégie numérique à l'Ecole » mêle deux des priorités du Président de la République, je vous parle bien sûr de l'école, et du numérique.

Vous le savez, le Président de la République a fait de la jeunesse et de l'éducation la priorité n°1 de son mandat.

Le Président de la République a aussi inscrit la compétitivité au sein des priorités de son action. Pour cela, il a décidé de créer un portefeuille associant les petites et moyennes entreprises, l'innovation, et l'économie numérique. Je suis fière aujourd'hui d'en être responsable.

Seul le prononcé fait foi

1



I) Avant tout, je voudrais rappeler à quel point le numérique transforme notre société et notre économie. Il irrigue l'ensemble des réflexions ministérielles.

Le numérique façonne notre société dans toutes ses dimensions. Il modifie notre accès à l'information, notre manière de concevoir les produits de demain, d'analyser notre environnement, de participer à la vie démocratique... Il est porteur d'espoirs pour construire une société durable.

Il permettra aux citoyens de mieux travailler, aux entreprises de mieux produire, à la jeunesse de mieux apprendre.

Notre quotidien est aujourd'hui structuré par le numérique, par de nouveaux outils qui apparaissent chaque jour. Leur potentiel est fabuleux, leurs applications infinies.

Mon souhait est de transformer la promesse technologique en progrès économique, social, démocratique et environnemental. Tous les pans de la société sont concernés. Le numérique est au cœur de tous les grands enjeux du quinquennat et des années à venir !

Je pense d'abord au redressement économique de notre pays, qui s'appuiera sur une nouvelle ambition numérique. Pour les entreprises, c'est un enjeu de compétitivité et pour les territoires, une question d'égalité et d'attractivité.

Pour les salariés, le numérique est une promesse d'améliorations des conditions de travail. En France, le constat est clair : aujourd'hui, le numérique irrigue le monde de l'entreprise dans sa quasi-totalité.

Les outils numériques ont déchargé les travailleurs de tâches pénibles ou répétitives pour leur permettre de se concentrer sur le cœur de leur activité. Voilà la promesse du numérique !

Je pense aussi à la santé et à la dépendance. Le recours au numérique rend possible une transformation radicale du rapport du patient au système de santé. De cette évolution sera issue une médecine plus efficace, mais aussi plus proche des patients et plus personnalisée, dont nous allons tous profiter.

La modernisation de l'action publique connaîtra aussi des progrès importants avec l'administration numérique. Elle permettra non seulement de simplifier la vie des usagers, mais aussi de transformer la relation avec les citoyens.

Je pense à l'École, enfin. La pleine maîtrise des outils numériques sera au cœur de l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences.

Seul le prononcé fait foi

2



Mesdames, Messieurs, vous l'avez compris, si le numérique est une révolution technologique, c'est surtout une transformation globale de la société.

Pour accélérer cette transformation, le Gouvernement a souhaité définir une feuille de route pour le numérique, qui sera présentée par le Premier ministre en février 2013 lors d'un séminaire gouvernemental.

En tant que ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, je suis fière de coordonner cet effort porté par tous les ministères. Car oui, chaque ministère a une ambition numérique, et celle de Vincent PEILLON pour l'éducation est particulièrement forte.

Pour cela, le Gouvernement pourra s'appuyer sur un nouveau Conseil national du numérique.

J'ai présenté hier en Conseil des ministres le décret portant sa création. Le Conseil sera le lieu de la prospective et de la concertation sur le numérique, dans une approche transversale.

Ses missions sont ainsi élargies à l'ensemble des questions posées par le développement du numérique, et en particulier les questions de société, d'éducation et de formation numérique.

Composé de personnalités qualifiées très diverses, dont certaines sont très au fait de ces questions, le Conseil national du numérique sera en mesure d'héberger en son sein un groupe de travail sur l'éducation numérique ouvert à des membres extérieurs.

Monsieur le ministre, c'est un immense plaisir de lancer le chantier numérique de l'École avec vous. Je me félicite d'être associée à ce grand projet; je me félicite aussi que nous posions ensemble cette première pierre au grand chantier numérique du Gouvernement.

Aujourd'hui l'école, demain la santé, les transports, la ville, l'administration... Notre société toute entière va se transformer grâce au numérique.

II) Mais laissez-moi revenir rapidement sur les bénéfices du numérique pour l'éducation.

La relation entre l'éducation et le numérique implique un double objectif. La formation « par » le numérique est bien sûr indispensable, mais aussi la formation « au » numérique.

La formation « par » le numérique, c'est par exemple le développement de contenus pédagogiques qui inspirent, qui suscitent le plaisir d'apprendre.



Le numérique est un outil supplémentaire pour l'enseignant. Il permet un accompagnement personnalisé, et propose ainsi de nouveaux outils de justice sociale et d'égalité des chances.

Il permet aux élèves de gagner en autonomie, de pratiquer le travail collectif, d'apprendre en produisant et en franchissant les barrières des disciplines.

A ce sujet, Monsieur le ministre, je me réjouis que nous partagions l'ambition de permettre à chaque élève d'utiliser un ordinateur ou une tablette numérique.

Vous comptez aussi mettre en place « une offre numérique de soutien scolaire pour plus de 30 000 élèves de sixième » scolarisés en zone d'éducation prioritaire dès la rentrée 2013.

Vous avez bien raison, car le soutien scolaire ne peut pas être réservé aux familles qui peuvent payer des prestataires privés.

Voilà encore un objectif social qui s'inscrit pleinement dans la stratégie numérique du Gouvernement présentée en Conseil des ministres en octobre dernier.

Bien sûr, tout cela ne pourra être possible que grâce au raccordement des établissements au très haut débit.

Notre objectif est de donner accès au très haut débit à tous d'ici 10 ans. Dans les zones de déploiement du très haut débit, nous nous engagerons à ce que les établissements scolaires soient rattachés en priorité.

Il est aussi nécessaire de développer la formation « au » numérique. A ce titre, l'extension à l'ensemble des filières des options « spécialité numérique » en terminale est une excellente idée.

Il me paraît ainsi fondamental de faire aborder aux élèves l'ensemble des concepts de l'informatique, afin d'en montrer les articulations et la cohérence

Je ne m'étendrai pas plus sur ces sujets car je sais, Monsieur le ministre, que vous les développerez plus en détails après moi.

Je voudrais cependant insister sur un point particulier.

III) Au-delà des enjeux de justice sociale, si l'éducation numérique est si importante c'est aussi en raison des enjeux économiques auxquels elle est liée.

Mesdames, Messieurs, le numérique doit faire partie intégrante du bagage du futur citoyen.

Seul le prononcé fait foi

4



Je l'affirme devant vous aujourd'hui : il faut sortir d'une vision où le numérique serait l'apanage des seuls scientifiques et informaticiens : le numérique touche aux métiers de l'écriture, de la recherche, au monde de l'économie, à la gestion ... **le numérique est une nouvelle grammaire pour comprendre notre monde.**

La maîtrise des technologies des outils numériques permettra à la jeunesse de coopérer, d'innover, de créer, d'entreprendre. D'agir comme consommateurs responsables et comme citoyens. De préparer leur vie professionnelle : qu'on ne s'y trompe pas, la plupart des métiers de demain requerront des compétences numériques.

Vous serez les artisans de cette transition numérique. Car notre économie et notre société ont besoin de professionnels aux compétences pointues, qui sauront s'adapter à un monde en perpétuel changement. L'excellence française dans le numérique a sans cesse besoin de nouveaux talents.

Notre mission est de répondre à cette demande.

Le numérique crée des passerelles entre le monde de la formation et le monde professionnel, il est à l'origine de nouveaux débouchés d'avenir.

Je pense par exemple aux fab labs, ces ateliers de fabrication numérique équipés de machines-outils pilotées par ordinateur ; ils peuvent fabriquer ou modifier rapidement et à la demande des objets de nature variée.

Les quelques fab labs ouverts en France accueillent des adolescents comme des entrepreneurs venus réaliser un prototype de leur idée. Ces ateliers en accès libre ont le potentiel de libérer l'innovation, chez nos jeunes comme dans nos entreprises.

J'engage dès à présent une réflexion de mon ministère sur le déploiement sur tout le territoire d'ateliers de fabrication numérique ouverts à toute personne qui souhaite se familiariser et utiliser des machines-outils. Ces espaces seront naturellement ouverts aux élèves et aux étudiants.

En plus de la formation de nouveaux talents, le développement de l'éducation numérique permet à tout un nouvel écosystème de naître.

Le numérique pour l'éducation représente une formidable opportunité pour les acteurs français. En effet, il s'appuie sur un fourmillement de PME innovantes. Je me félicite d'ailleurs de voir que la filière numérique de l'éducation et de la formation professionnelle se structure de mieux en mieux.



Je voudrais saluer ainsi la création récente de l'Association Française des Industriels du Numérique dans l'Éducation et la Formation (AFINEF). Je proposerai que cet acteur fasse partie du comité de filière.

Le succès des appels e-éducation des Investissements d'Avenir, et notamment du dernier, a bien montré l'intérêt de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, mais aussi de nouveaux acteurs.

Avec les appels e-éducation, nous avons assisté à une véritable ébullition du secteur, tant au niveau des acteurs « historiques » (CNED, CRDP, Belin, Sejer, ORT, Maxicours, Maskott, etc.) avec une bonne participation des éditeurs pédagogiques notamment, que de nouvelles catégories d'acteurs (XWiki, Stantum, Unowhy, Dassault, Betomorrow).

D'ailleurs, les petites et moyennes entreprises ont très fortement participé à ces appels. En tant que ministre chargée des PME, je m'en réjouis. Elles représentent 40% des partenaires des projets retenus, et 80% des entreprises sont des PME.

De plus, grâce au dynamisme de cette filière, le numérique pour l'éducation offre de réelles promesses d'exportations, tant au niveau des outils que des contenus.

Mesdames, Messieurs, vous l'aurez compris, la transition numérique de l'école a été lancée. Le chantier est ambitieux mais ses bénéfices sont à portée de main.

Notre objectif est d'assurer à notre jeunesse la pleine maîtrise des outils numériques. Cela passera par l'acquisition de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences. Cela passera aussi par un renouvellement des méthodes d'apprentissage dans le système éducatif, et dans la formation continue. Cela passera enfin par le raccordement des établissements scolaires au très haut débit.

Curiosité, envie d'apprendre et goût pour l'innovation, voilà quelques une des valeurs qui naitront de l'association de l'éducation et du numérique. Je souhaite qu'elles puissent animer chaque élève tout au long de sa scolarité.

Merci à tous.